

LE SENS DE LA LAÏCITE, LE VRAI DEFI DE LA DEMOCRATIE
Cinquième Edition organisée par
L'Institut Maurice Hauriou (IMH) sur le thème de la laïcité
Le 13 avril 2016 à Montauban
L'amphithéâtre de l'Auditorium
Organisatrice scientifique : Hiam MOUANES

8h30 : Accueil des participants

9h00-10h00 : Mots d'accueil

Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse Capitole,
Pierre BESNARD, Préfet de Tarn-et-Garonne,
Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne,
Brigitte BAREGES, Maire de la Ville de Montauban, Présidente du Grand Montauban et Vice-présidente du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

10h00 : Remise du prix au vainqueur du « Concours de Dictée » de la Licence Droit de Montauban

10h15-11h00 : Ouverture des travaux scientifiques

Hugues KENFACK, Professeur, Université Toulouse Capitole, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique,
Dominique LENFANTIN, Président du Tribunal de Grande Instance de Montauban,
Stéphane MOUTON, Professeur, Université Toulouse Capitole, Directeur de l'Institut Maurice Hauriou.

I- Approche générale sur la notion de religion en droit

Sous la présidence de
Bernard CALLEBAT,
Professeur à la Faculté de Droit canonique, Directeur du Cycle de Doctorat et du Post-Doctorat/FDC, UR-CERES *Culture, Ethique, Religions & Sociétés/ICT*.

11h10 : *Est-il nécessaire de parler de liberté de religion dans un Etat laïc ?*

Xavier BIOY, Professeur, Université Toulouse Capitole, Chargé de mission auprès du Pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé, ancien Directeur de l'IMH.

11h25 : Pause.

11h35: *Laïcité, défi de la démocratie : étude d'un mot et d'un principe*

Christine MENGES-LE-PAPE, Professeur, Université Toulouse Capitole, Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (CTHDIP).

11h50 : *La laïcité au Liban : un droit en otage,*

Antoine SAAD, professeur, Université La Sagesse de Beyrouth-Liban, Avocat au Barreau de Beyrouth.

12h05 : Débat

Déjeuner

II- Approche pragmatique sur le droit et la religion

Sous la présidence de
Xavier BIOY,

Professeur, Université Toulouse Capitole, Chargé de mission auprès du Pôle de compétitivité
Cancer-Bio-Santé.

14h30 : Comment le Premier Amendement à la Constitution américaine définit la laïcité outre Atlantique,

Bernadette RIGAL-CELLARD, Professeur de Littérature et civilisation nord-américaines, Directrice du Centre d'Etudes Canadiennes Interuniversitaire de Bordeaux (CECIB), Spécialiste des religions contemporaines nord-américaine UFR Pays anglophones, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

14h45 : Les limites du phénomène religieux à travers la jurisprudence du Conseil d'Etat,

Hiam MOUANES, Maître de Conférences, HDR, Vice-présidente de l'Université Toulouse Capitole, chercheure à l'IMH, Axe Puissance publique et droits fondamentaux.

15h00 : Pause.

15h15 : Le poids du (des) dogme(s) dans la vie intime des citoyens au mépris du principe de la laïcité,

Serge CAPEL, Avocat, Docteur en droit et enseignant à l'Université Toulouse Capitole.

15h30 : Les multiples exercices de la laïcité dans le contexte extra législatif de 1905 (les régimes "sui generis" de la Guyane, de l'Alsace-Moselle et de Monaco),

Bernard CALLEBAT, Professeur à la Faculté de Droit canonique, Directeur du Cycle de Doctorat et du Post-Doctorat/FDC, UR-CERES *Culture, Ethique, Religions & Sociétés/ICT*.

15h45 : Débat

Clôture des travaux.



Colloque organisé par

Hiam MOUANNES Maître de conférences HDR.
Vice-présidente de l'université Toulouse Capitole, IMH

Manifestation éligible au titre de la formation professionnelle continue

Lieu

L'Auditorium du Centre universitaire de Tarn et Garonne

Droits d'inscription

Personnels d'un organisme public : 80 € ; professionnels du secteur privé : 80 € ;
auditeurs libres : 80 € ; étudiants UT Capitole et hors UT Capitole : gratuit ; personnel
UT Capitole : gratuit.

Participation au déjeuner du 13 avril 2016 pour tous les étudiants le tarif est de 3,25€
et pour les extérieurs 6,50€ :

Informations pratiques

Contact : karene.juste@ut-capitole.fr ou par tel : 05 61 63 38 95

